

LA FAO AU TRAVAIL 2008-2009

www.fao.org

LA FAIM ET LA CRISE





AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX CRISES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Force est de constater les effets dévastateurs que la flambée des prix alimentaires de 2007-2008 a eue sur les plus démunis, avec les émeutes qui ont secoué des dizaines de pays durant cette période et la forte aggravation de la faim dans le monde.

En 2009, 105 millions de personnes supplémentaires ont été touchées par la famine à cause de la réduction des salaires, des emplois et des envois de fonds des travailleurs émigrés à leurs familles pauvres, imputable à la récession économique. Pour la première fois de l'histoire de l'humanité, la planète compte plus d'un milliard d'habitants affamés. Il semble que la faim ne soit qu'un dommage collatéral à la dégringolade des marchés boursiers et des banques.

Un ralentissement des investissements directs étrangers et la baisse des exportations de denrées primaires ont de fortes probabilités d'exacerber le chômage et les difficultés des pays en développement. >





- Faute d'une meilleure préparation aux chocs futurs, cette situation se reproduira périodiquement. Comment améliorer notre réponse aux crises de sécurité alimentaire?

Commençons par examiner la situation de ceux qui se trouvent au bord du gouffre, ces populations pauvres dépourvues de tout bien ou de toute épargne pour pallier l'escalade des prix alimentaires ou la perte d'envois de fonds de l'étranger, et dont les familles sont tout aussi pauvres et incapables de leur venir en aide. Dans un monde idéal, ces personnes vulnérables seraient sauvées du marasme par un programme public en faveur des plus démunis ou «filet de sécurité sociale». Où le processus a-t-il déraillé depuis 2007?

Les autorités ne savaient peut-être pas qui étaient les plus vulnérables, ni où ils vivaient. Un meilleur suivi des prix alimentaires aurait pu les aider à comprendre où la faim allait frapper le plus durement, ce qui leur aurait permis de cibler la distribution d'aide alimentaire, les transferts d'espèces ou les dispositifs de promotion de l'emploi sur les plus besogneux. La communauté internationale a besoin de temps pour répondre aux demandes d'assistance dans ce genre de situation, d'où la nécessité de l'alerte rapide.

Des programmes sociaux bien conçus peuvent améliorer l'accès à la nourriture là où les marchés fonctionnent bien. Des transferts d'espèces ou des bons alimentaires peuvent sauver les populations des effets les plus délétères de la faim et du besoin. Mais en cas de dysfonctionnement des marchés alimentaires, comme dans les régions isolées et les zones de conflit, le recours à l'aide alimentaire peut s'avérer nécessaire.

LES PLUS VULNÉRABLES DE TOUS, LES ENFANTS ET LES FEMMES ENCEINTES OU ALLAITANTES, ONT BESOIN D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE.

Des études montrent qu'un pays qui connaît un ralentissement de 4 pour cent de sa croissance économique déplorera un accroissement de 2 pour cent de la malnutrition infantile. Les programmes alimentaires devraient s'efforcer de maintenir ou d'améliorer la diversité des régimes alimentaires, voire de distribuer des oligo-éléments ou des aliments enrichis, de même que des repas scolaires gratuits aux écoliers.

L'Amérique du Sud nous montre comment certains pays parviennent à faire reculer la sous-alimentation en recourant à ce type de filet de protection sociale. En effet, l'ensemble de la région s'est engagé à éradiquer la faim d'ici 2025. Cet engagement, prononcé au Sommet ibéro-américain des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Montevideo (Uruguay) en 2006, a été réaffirmé lors de réunions ultérieures des dirigeants d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les filets de sécurité sont indispensables. Cependant, dans la vie, le véritable «filet de protection» est d'obtenir une bonne rémunération de son travail quotidien et d'accumuler des biens servant de garde-fou en cas d'urgence. Étant donné que 70 pour cent des affamés de la planète vivent en milieu rural, les bénéfices tirés de l'agriculture devront jouer un rôle crucial pour les aider à se constituer un patrimoine sous forme de matériel agricole, d'animaux d'élevage, de terres, ou même d'or. ➤



Ce qui nous amène à la réponse sur le long terme aux crises alimentaires: la croissance agricole en faveur des pauvres. Pour que l'agriculture soit en mesure de réduire sensiblement la pauvreté, les petites exploitations doivent être compétitives et durables – ce qui est plus facile à dire qu'à faire. Les incidences positives de la croissance du secteur agricole sur la pauvreté liées à la croissance dépendent également d'une économie rurale dynamique dans des activités complémentaires telles que la transformation et le transport des aliments pour procurer des revenus supplémentaires aux ménages.

L'accès à la terre, à l'eau, au savoir et à la formation influe de façon déterminante sur la capacité des ménages de participer aux marchés agricoles, de gagner leur vie grâce à l'agriculture, d'être compétitifs dans le secteur de l'économie rurale non agricole et de trouver un emploi dans des professions qualifiées.

Rapprocher les petits exploitants des nouveaux marchés de produits à haute valeur ajoutée permet d'atténuer plus rapidement la pauvreté. Mais cela exige des investissements dans les infrastructures et le renforcement des capacités techniques des agriculteurs pour répondre aux normes exigeantes du marché.

La recherche-développement est nécessaire pour améliorer la productivité des exploitations agricoles. De meilleures techniques de gestion des sols, de l'eau et de l'élevage, et des systèmes agricoles plus durables et résilients – y compris des variétés plus résistantes aux ravageurs, aux maladies et à la sécheresse – sont particulièrement importantes pour les agriculteurs de subsistance.

La gestion des ressources naturelles deviendra de plus en plus déterminante à mesure que s'accroît le réchauffement de la planète et la pression démographique sur les ressources. Nous devons accroître notre soutien en faveur d'une meilleure gestion de notre environnement.

Une stratégie de croissance au profit des pauvres repose sur deux composantes essentielles: donner davantage voix au chapitre aux pauvres dans les processus décisionnels, et rendre les institutions plus comptables envers ces populations au moyen de la décentralisation.

En 1980, l'agriculture recevait 17 pour cent du total de l'aide publique au développement attribuée aux pays pauvres par les pays nantis. En 2006, ce pourcentage avait dégringolé à 3,8 pour cent. Les pays avancés doivent réviser leurs priorités d'assistance afin que l'agriculture récupère sa position d'antan dans les politiques de développement. Les pays en développement, quant à eux, devraient allouer au moins 10 pour cent de leurs budgets à l'agriculture, conformément à la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement au Sommet de Maputo en 2003.

FIXONS-NOUS DES PRIORITÉS CLAIRES POUR DÉVELOPPER UNE RÉPONSE GLOBALE AVISÉE ET BIEN FINANCÉE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

Jacques Diouf

Directeur général

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture







LA RÉPONSE DE LA FAO À LA CRISE

La FAO a déployé des mesures d'urgence pour répondre à la crise alimentaire de 2007-2008 en lançant l'Initiative sur la flambée des prix alimentaires visant à aider les petits agriculteurs à relancer la production par un meilleur accès aux semences, aux engrais, aux aliments pour animaux et autres outils et fournitures agricoles. En outre, l'Organisation s'est promptement alliée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine, à



- la Banque mondiale, au Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et au Programme alimentaire mondial (PAM), afin de coordonner une intervention énergique face aux situations d'urgence.

En avril 2008, l'ONU a constitué une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, sous la présidence du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et la vice-présidence du Directeur général de la FAO, Jacques Diouf. L'Équipe a mis en place une stratégie mondiale et un plan d'action de portée mondiale, baptisé Cadre global d'action, dont une des priorités consiste à renforcer les programmes en faveur des affamés et élargir le soutien aux agriculteurs des pays en développement. La FAO a un rôle clef à jouer dans la réalisation des buts du Cadre liés à l'accroissement durable de la production vivrière des petits exploitants et contribue également aux délibérations sur les ajustements de politique et les biocarburants.

L'ASSISTANCE A DISPENSÉ UNE AIDE DIRECTE À PRÈS DE 7 MILLIONS DE PETITS AGRICULTEURS ET À LEURS FAMILLES QUI COMPTENT 35 MILLIONS DE PERSONNES.

En 2008, la FAO a fourni 600 millions de dollars EU d'assistance à court et à long terme, dont 350 millions de dollars en faveur des intrants agricoles et de l'assistance technique à plus de 80 pays. L'assistance a dispensé une aide directe à près de 7 millions de petits agriculteurs et à leurs familles qui comptent 35 millions de personnes – dont une majorité de femmes et d'enfants. L'Organisation a entrepris plus de 60 missions d'évaluation dans le cadre de l'Équipe spéciale pour estimer le niveau de détérioration de la sécurité alimentaire dans 65 pays. Vingt-six étaient des missions d'évaluation interinstitutions, réalisées en partenariat avec la Banque mondiale, le PAM et le FIDA. Trente-sept missions d'évaluation rapide ont été financées par la Facilité alimentaire de la Commission européenne dotée d'un milliard d'euros.

La FAO surveille également les prix des denrées alimentaires de base sur les marchés, la situation de l'insécurité alimentaire et l'impact de l'envolée des prix à l'aide de son Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR). Une nouvelle base de données et d'analyse des prix alimentaires sur les marchés nationaux a vu le jour en 2009. Elle permet d'établir des comparaisons de prix entre les marchés intérieurs et internationaux, entre différents marchés locaux d'un même pays, ainsi qu'entre plusieurs pays.

Ces initiatives ont bénéficié du soutien de nombreux bailleurs de fonds – Autriche, Banque mondiale, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Commission européenne, Espagne, États-Unis, FIDA, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. ☒





faits saillants



UNE CONFÉRENCE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES BIOÉNERGIES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les fortes préoccupations sur l'impact du changement climatique et le boom des biocarburants sur la sécurité alimentaire et les prix des aliments ont incité la FAO à organiser une conférence de haut niveau du 3 au 5 juin 2008. Les populations des pays en développement seront les plus touchées par les effets du changement climatique, soit parce qu'elles vivent dans des régions victimes de graves sécheresses, dans des vallées exposées aux inondations ou près de la côte. Les économies vulnérables des pays en développement réduisent leur capacité de s'adapter aux changements de conditions. L'orientation vers les biocarburants et leur impact potentiel sur la sécurité alimentaire sont liés à l'atténuation du changement climatique. La conférence a vu la participation de 43 chefs d'État, 100 ministres des gouvernements et représentants des organisations de la société civile et du secteur privé. Elle a abouti à l'adoption à l'unanimité d'une résolution visant à accroître l'assistance et les investissements dans l'agriculture des pays en développement.

← Juin 2008



LA FAO SOUTIENT LA LUTTE MONDIALE CONTRE LES MALADIES DE LA ROUILLE DU BLÉ

Une souche virulente de la rouille de la tige du blé est en train de dévaster les champs d'Afrique de l'Est et s'est infiltrée en Iran en 2007. Elle se propagera vraisemblablement vers le Proche-Orient, l'Asie Centrale et l'Asie du Sud. Baptisée Ug99 (date de sa première apparition en Ouganda), cette souche menace 80 pour cent des variétés mondiales de blé, avec le risque de voir chuter la production mondiale de blé de 60 millions de tonnes. La FAO a lancé le Programme mondial contre la rouille du blé pour compléter les efforts de recherche visant à développer des variétés résistantes à la maladie et à aider les pays touchés et menacés dans les domaines de la prévention, de la planification des urgences, de l'amélioration des programmes d'homologation et de la multiplication des semences de variétés résistantes, ainsi que de la formation des cultivateurs.

← Juillet 2008

ADOPTION DE DIRECTIVES INTERNATIONALES SUR LA PÊCHE HAUTURIÈRE

Au terme de deux ans de négociations, les États membres de la FAO ont adopté des directives internationales visant à limiter l'impact de la pêche sur les poissons d'eaux profondes et leurs habitats fragilisés. Ces directives constituent un des rares instruments concrets de ce genre et un important pas en avant car elles abordent à la fois les questions d'environnement et d'aménagement des pêches de manière intégrée. De nombreuses espèces de poissons des grands fonds présentent une faible résistance à la pêche intensive, et la reconstitution des stocks épuisés peut prendre des années. Les nouvelles directives énoncent des mesures d'identification et de protection des écosystèmes vulnérables et donnent des conseils sur l'utilisation durable des ressources marines vivantes de haute mer.

Septembre 2008 →



> faits saillants



DONS RECORD DE 3 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE GALA TELEFOOD

Le douzième gala annuel de TeleFood à la télévision espagnole, *¡Mira quién baila!*, a recueilli plus de 3 millions de dollars en faveur de microprojets destinés aux communautés pauvres. Quelque 19 millions de téléspectateurs ont apporté leur contribution à la cause de TeleFood. Organisé en partenariat avec la chaîne espagnole TVE, le gala a rassemblé plus de 40 personnalités du monde des arts populaires, du sport et de la culture. La campagne TeleFood de la FAO vise à renforcer la sensibilisation au drame des populations pauvres et affamées par le biais d'émissions télévisées.

🕒 Novembre 2008



APPROBATION DU PLAN DE RENOUVEAU DE LA FAO

Une Conférence extraordinaire de la FAO a approuvé un Plan d'action immédiate sur trois ans pour le renouveau de l'Organisation. Le plan ciblera mieux les objectifs centraux de la FAO, à savoir réduire la faim et la pauvreté dans le monde et relever les défis émergents tels que les crises alimentaires, le changement climatique, les bioénergies et l'impact de la crise financière sur l'agriculture. Il s'inspire des conclusions d'une évaluation externe indépendante achevée en 2007 qui appelait à la «réforme dans la croissance». Le plan améliorera la gouvernance et l'obtention de résultats, encouragera le changement culturel et les performances à travers la rationalisation de la gestion.

🕒 Novembre 2008



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL APPELLE AU RENFORCEMENT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Lors d'une session extraordinaire de la Conférence, le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a préconisé le renforcement du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) qui empêcherait les crises alimentaires et aiderait à élaborer des politiques au plan national, régional et international pour assurer la sécurité alimentaire dans le monde. Il analyserait également les risques futurs et servirait de tribune pour les débats sur les principes régissant le système agricole international. M. Diouf a souligné qu'en tant qu'instance des Nations Unies, le comité devrait représenter un système cohérent de gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale.

🕒 Novembre 2008

UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE APPROUVE LA CRÉATION D'UN GROUPE D'EXPERTS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une session extraordinaire de la Conférence de la FAO a accueilli favorablement la proposition du Directeur général Jacques Diouf de mettre en place un Groupe de travail de haut niveau sur la sécurité alimentaire. Le groupe, constitué de 400 à 500 experts, appuiera les travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en fournissant des apports scientifiques et en soulignant les besoins et les risques futurs. La collaboration entre les deux groupes renforcerait la crédibilité et l'efficacité au Comité, le rendant plus visible et opérationnel.

🕒 Novembre 2008

> faits saillants

UN PESTICIDE AJOUTÉ À LA LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES

Plus de 120 pays parties à la Convention de Rotterdam ont convenu d'ajouter le pesticide tributylétain à une «liste de surveillance» du commerce mondiale. Le pesticide, qui est utilisé dans les peintures antisalissures des coques de navires, est toxique pour les poissons, mollusques et autres organismes aquatiques. La liste, qui contient actuellement 39 substances dangereuses, fait partie de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international. La procédure PIC encourage la transparence et le partage d'informations sur les risques potentiels pour la santé de l'homme et l'environnement. En outre, elle confère aux pays en développement la possibilité de décider lesquelles de ces substances ils souhaitent accepter et de refuser celles qu'ils ne sont pas en mesure de gérer en toute sécurité.



Novembre 2008

CONFÉRENCE PANAFRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET DU POTENTIEL HYDROÉLECTRIQUE

Une Conférence sur l'eau pour l'énergie et l'agriculture en Afrique organisée à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne) a vu la participation de ministres et de délégués de 53 pays africains résolus à développer les ressources hydriques pour éliminer la faim et la pauvreté du continent. Organisée par la FAO, l'Union africaine, la Jamahiriya arabe libyenne et plusieurs organismes de développement, la conférence a abouti à l'adoption d'une déclaration réaffirmant l'engagement des gouvernements au développement agricole et exhortant à des investissements d'urgence dans le domaine des ressources hydriques pour répondre à la demande vivrière et énergétique croissante du continent. Elle a dressé un portefeuille détaillé d'environ 1 000 projets et programmes d'investissement dans la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'énergie dans les 53 pays, avec un budget total de 65 milliards de dollars sur plus de 20 ans.

Décembre 2008 →

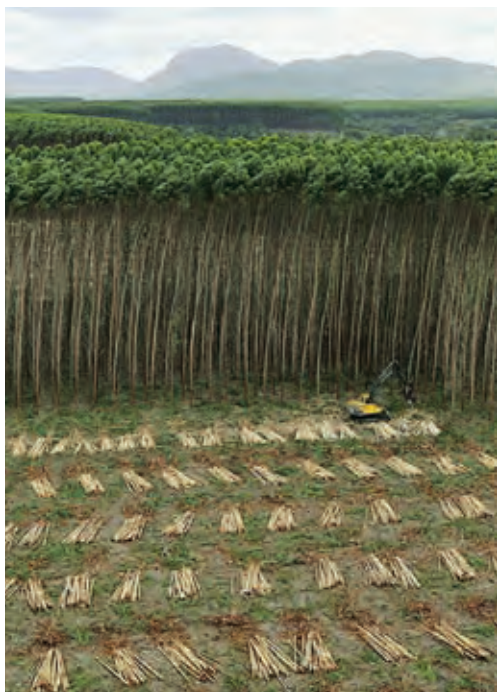


LA FAO LANCE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FIBRES NATURELLES EN 2009

Dans le sillage de l'Année internationale de la pomme de terre, la FAO a dirigé les projecteurs sur un autre produit naturel important- les fibres. Le but de l'Année est de souligner l'importance des fibres naturelles pour les économies des pays en développement et aider à soutenir les revenus des agriculteurs dans ce secteur. Quelque 30 millions de tonnes de fibres naturelles d'origine animale et végétale sont produites chaque année dans le monde. Tirées du coton, du lin, du chanvre, de la laine, de l'alpaga, de la soie et du cachemire, les fibres naturelles peuvent représenter jusqu'à 50 pour cent des exportations d'un pays en développement. Les recettes de ces exportations aident à stabiliser les revenus et à garantir la sécurité alimentaire dans les pays vulnérables. L'Année renforcera la sensibilisation au secteur par le biais de conférences, d'expositions et de défilés de mode dans le monde entier.

🕒 Janvier 2009

> faits saillants



ÉTUDE DE LA FAO SUR LES PLANTATIONS FORESTIÈRES ET LE RECHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Dans une nouvelle étude capitale, le Département des forêts de la FAO constate que les forêts plantées contribuent à combattre les effets du réchauffement de la planète en réduisant les pertes de superficies boisées et en absorbant jusqu'à 1,5 gigatonne de carbone par an. L'étude, qui a porté sur 61 pays, a également remarqué qu'en 2005, les plantations forestières ont pu assurer les deux tiers de la production mondiale de bois industriel. L'expansion des forêts plantées ne peut que renforcer leur importance pour l'offre de bois. Avec la disparition de 13 millions d'hectares de couvert forestier chaque année, la plantation responsable de forêts peut offrir des solutions viables pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la conservation, la protection des sols et des eaux, la remise en état des terres dégradées, et servir également de source renouvelable de bioénergie et de matériau de construction.

🕒 Février 2009

PREMIER WEEK-END DE «FOOTBALL CONTRE LA FAIM»

Du 20 au 22 mars, plus de 200 clubs de football professionnels et des millions de supporters ont participé au premier week-end européen de football contre la faim, contribuant à mobiliser des fonds en faveur de microprojets communautaires dans le monde entier. L'initiative, durant laquelle se sont joués des matchs de championnats importants, faisait partie de la campagne de la FAO «Le Football professionnel contre la faim» lancée en octobre 2008 en collaboration avec l'Association des Ligues européennes de football professionnel. La campagne fait appel à la popularité du football pour renforcer la sensibilisation au drame du milliard d'êtres humains victimes de la faim. La *Confédération africaine de football* a également participé à la mobilisation de ressources pour la lutte contre la faim dans le monde.

🕒 Mars 2009



NOUVELLES DIRECTIVES POUR L'AIDE D'URGENCE AUX ÉLEVEURS

Un nouvel ensemble de normes et directives en matière d'élevage, dénommées LEGS, a été publié pour tenter d'améliorer le taux de succès des interventions au profit des moyens d'existence des éleveurs frappés par les catastrophes naturelles ou anthropiques. L'initiative comprend des directives internationales, des outils d'aide à la décision et des normes pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'élevage. Elle aidera les spécialistes d'élevage et d'assistance humanitaire à répondre aux situations d'urgence en identifiant les interventions les plus appropriées en collaboration avec les communautés locales et les pourvoyeurs de services.

🕒 Mai 2009



LE CONSEIL DE LA FAO APPROUVE UN SOMMET MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Face au nombre croissant de personnes sous-alimentées dans le monde qui atteint désormais un milliard, le Conseil de la FAO a décidé de convoquer un Sommet mondial des Chefs d'État et de Gouvernement sur la sécurité alimentaire qui se tiendra à Rome en novembre 2009. Le Sommet a pour objectifs l'éradication de la faim dans le monde d'ici 2025, la mise en place d'un système plus cohérent et efficace de gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale et la mobilisation d'investissements majeurs dans le secteur agricole, par le biais notamment de l'aide publique au développement.

🕒 juin 2009



LA FAO en chiffres

MEMBRES

La FAO est une organisation intergouvernementale qui compte 192 états membres plus une organisation, la Communauté européenne.

GOVERNANCE

Tous les deux ans, les représentants de tous les États membres se réunissent à la Conférence de la FAO pour examiner les travaux accomplis et approuver un nouveau budget. La Conférence élit le Conseil, un petit groupe de 49 nations membres, à des mandats de trois ans par rotation pour guider les activités de l'Organisation. La Conférence élit également le Directeur général pour un mandat de six ans. En janvier 2006, M. Jacques Diouf (Sénégal), a été reconduit pour un troisième mandat.

DÉPARTEMENTS

La FAO est constituée de huit départements: Agriculture et protection des consommateurs; Développement économique et social; Pêches et aquaculture; Forêts; Ressources humaines, financières et matérielles; Connaissances et communication; Gestion des ressources naturelles et de l'environnement; et Coopération technique.

BUREAUX

Outre son siège à Rome, la FAO est présente dans plus de 130 pays. Le réseau des bureaux décentralisés compte cinq bureaux régionaux, 10 bureaux sous-régionaux, une équipe interdisciplinaire et 73 bureaux nationaux (à l'exclusion de ceux hébergés par

les bureaux régionaux et sous-régionaux), neuf bureaux dotés de personnel technique détaché ou Représentants de la FAO, et un certain nombre de bureaux couverts par un représentant ayant une accréditation multiple. L'Organisation maintient par ailleurs cinq bureaux de liaison et quatre bureaux d'information dans les pays développés.

PERSONNEL

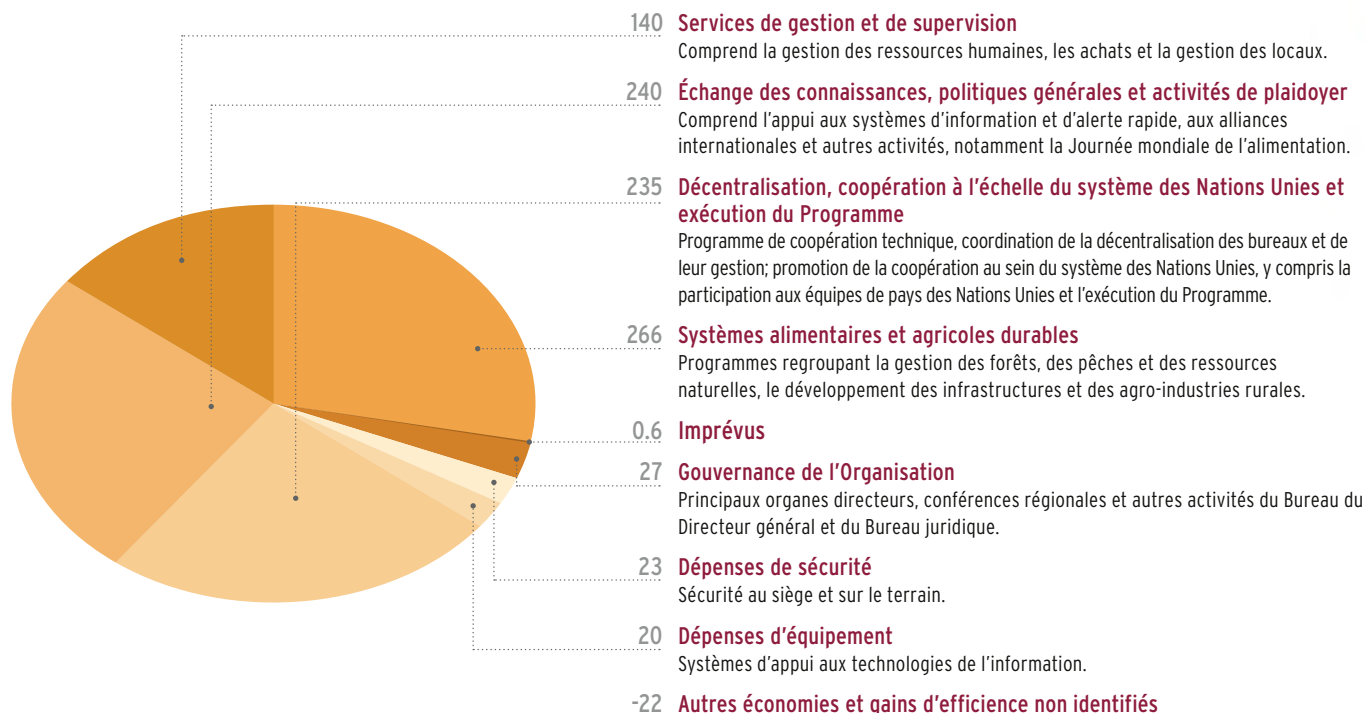
Au 1^{er} avril 2009, la FAO employait 1 641 membres du cadre organique et 1 894 membres des services généraux, dont les deux tiers travaillent au siège à Rome, et le reste dans les bureaux du monde entier.

PROGRAMME DE TERRAIN

En 2008, la FAO a utilisé 548,6 millions de dollars provenant des organismes donateurs et des gouvernements pour ses projets de développement agricole et rural et les situations d'urgence. Quelque 61,8 pour cent des finances du Programme de terrain provenaient de fonds fiduciaires nationaux. Durant la même année, la FAO a contribué à hauteur de 8,9 pour cent de son budget ordinaire (soit 53,3 millions de dollars EU), par le biais de son Programme de Coopération technique et de ses programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire.

PROGRAMME ORDINAIRE

Le budget de la FAO pour l'exercice biennal 2008-2009 s'établit à 929,8 millions de dollars EU au taux de change euro/dollar fixé par la Conférence de la FAO, ventilés comme suit (les chiffres sont exprimés en millions de dollars et ont été arrondis):







**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Viale delle Terme di Caracalla - 00153 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 57051 Télécopie: +39 06 5705 3152
Courriel: FAO-HQ@fao.org

Crédits photo: couverture, ©FAO/Giulio Napolitano; pages 2 et 3, ©REUTERS/Nasser Nuri; page 4, ©FAO/Eddie Gerald; page 7, ©REUTERS/John Javellana; page 8, ©FAO/Johan Spanner; page 9, ©FAO/Alessandra Benedetti; page 11, ©FAO/Alessandra Benedetti; page 12, (haut) ©FAO/Giulio Napolitano, (bas) ©FAO/Wafaa El Khoury; page 13, ©FAO/T. Dioses; page 14, (haut) photo avec l'aimable autorisation de TVE Channel 1, (centre) ©FAO/Giulio Napolitano, (bas) ©FAO/Giuseppe Bizzarri; page 15, (droite) photo avec l'aimable autorisation de la Conférence de Syrte sur l'eau et l'énergie, (gauche) poster avec l'autorisation de l'Année internationale des fibres naturelles; page 16, (haut) photo avec l'aimable autorisation de Veracel Co., (centre) photo avec l'aimable autorisation de FOTOS AMMEDIA, (bas) ©FAO/Giulia Muir; page 17, ©FAO/Piera Blasotti; page 19, ©FAO/José Cendón.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org.

© FAO 2009